

Conditions pour la demande d'extraits

Motifs de la demande

Afin de pouvoir vous informer au mieux de nos tarifs, conditions et spécifications techniques de livraison, nous aimerions savoir comment vous prévoyez d'utiliser les images :

- Description du projet : montage d'un film documentaire, exposition, projection interne, projection publique, usage privé, recherche, etc.
- Le lieu / territoire de diffusion et canal de diffusion (TV, Web, VoD, Cinéma, autre)
- La date / période de diffusion
- La durée de l'utilisation
- La production de support physique commercialisable est-elle prévue ?

Coordonnées et informations complémentaires.

Nous aurons alors besoin de vos informations afin d'établir un devis qui vous sera envoyé pour accord avant toute commande, puis une facture.

Droits

Si les films que vous avez commandés sont protégés par des droits (notez que même les films anciens peuvent être protégés par des droits), vous devez d'abord obtenir l'autorisation du ou des détenteurs des droits. Après avoir obtenu cette autorisation, vous devez nous la fournir sous forme écrite.

Pour le Ciné-Journal suisse, les droits étant détenus par la Cinémathèque suisse, nous vous ferons une proposition contenant les frais techniques de livraison ainsi que les tarifs à la seconde pour la licence d'utilisation.

Caractéristiques techniques et délai de livraison.

Après validation du devis, vous définirez le type de fichier que vous désirez recevoir ainsi que la date de livraison désirée, tenant compte du délai minimal de livraison de 3 semaines pour les images numériques existantes de films déjà scannés.

Dans le cas où nous vous avons donné accès à une basse résolution avec timecodes incrusté du film, vous pouvez nous commander directement les séquences en nous fournissant les timecodes in et out.

Accord et facture

Lorsque le devis est accepté et avec une autorisation écrite des ayants-droit, votre commande passe en production. Elle donne lieu à une facture qui a valeur de contrat, détaillant les éléments fournis, le type de licence s'il s'agit de films dont la Cinémathèque suisse détient les droits, la durée, le lieu, le territoire etc.

Les tarifs sont disponibles sur demande.

Si l'entier du film est nécessaire pour faire un montage ou choisir des extraits, vous pouvez commander des fichiers basse résolution avec logo incrusté qui seront facturés au tarif forfaitaire de CHF 100.- (+ TVA. Une fois que votre choix de séquences est fait, vous pouvez les commander et déclarer la durée exacte utilisée au montage final pour la facturation des droits lorsqu'il s'agit de films dont la Cinémathèque suisse détient les droits (ex. Ciné-journal suisse).

Le délai de livraison est de 3 semaines à un mois.